

BONJEAN Jean-Michel
Conservateur délégué
des antiquités et objets d'art du Jura
jm.bonjean@free.fr



UNE RELIQUE DE SAINT CLAUDE EN MAINS PRIVÉES

INTRODUCTION

Ce document sur papier, d'aspect modeste, ouvre la discussion sur sa place dans la spiritualité jurassienne du XVIII^e s. Son authenticité ne fait pas de doute. Les traces d'usage qu'il présente ne sont pas compatibles avec l'installation traditionnelle dans le reliquaire d'un lieu de culte et orientent vers un usage domestique que l'anamnèse de l'enquête ne permet pas cependant de confirmer.



Relique du linceul de saint Claude, le document déplié ©J.-M. Bonjean



Le cachet de l'évêque Joseph de Fargues ©J.-M. Bonjean

RÉSULTATS

La vénération des reliques de saint Claude a été très développée localement durant tout l'Ancien Régime jusqu'à leur destruction en 1792. Les pèlerinages sont célèbres, parfois royaux. De multiples églises jurassiennes possèdent encore des « images » de ce saint sous formes statuariques ou picturales marquant peut-être les traces des routes menant au sanctuaire.

Le corps du saint a reposé jusqu'en 1768 dans sa châsse ancienne (d'origine?), date à laquelle il en a été extrait pour être replacé dans un reliquaire neuf en 1785². Si un linge a pu être considéré comme ayant été au contact du corps du saint, cela semble n'avoir pu se produire qu'au cours de ces années-là ; soit qu'il provienne du suaire ancien, soit qu'il provienne d'un suaire utilisé dans l'intervalle de temps passé entre l'ancienne et la nouvelle châsse.

La possession de reliques en mains privées n'est pas exceptionnelle dans la littérature : Mme d'Aulnoy, dans son *Voyage en Espagne*, remarque que « la ceinture [des Espagnoles] est bosselée de reliquaires et de médailles³ » ; deux vers de Scarron « Et, si tu veux parer ton cou, / Attaches-y quelques reliques » attestent aussi de cette éventualité⁴. Elle est moins connue dans les campagnes jurassiennes de la fin du XVIII^e siècle.

La rareté de ce témoin documentaire pourrait peut-être être discutée par la mise au jour d'éléments comparables.

1. D. P. Benoît, *Histoire de l'abbaye et de la terre de Saint-Claude*, 1892, t. 2, p. 763.

2. Anonyme (Théodule Normand), *Les sanctuaires du diocèse de Saint-Claude*, 1874, p.394

3. Rapporté par H. Taine, *Essais de Critique et d'Histoire*, 1874, « Mme d'Aulnoy », p. 22.

4. Paul Scarron, *Barneïde*, janvier 1660, cité par Maurice Cauchie, *Poésies diverses de Paul Scarron*, Ed. Marcel Didier 1961, t. 2, p. 304.



Relique du linceul de saint Claude, face dorsale, les plis. ©J.-M. Bonjean

MÉTHODOLOGIE

Le document consiste en une feuille de papier (21 cm x 16 cm) portant le filigrane attribué au papetier d'origine auvergnate Antoine Sete, installé à Ardon (Doubs) à partir de 1753. Les traces de pliure, comme celles d'usage et de pigmentation partielles, évoquent la conservation dans un portefeuille, voire peut-être même, un temps, au contact de la peau en raison de la face où est visible une pigmentation. Le document porte un texte authentifiant la relique (un morceau du linceul de saint Claude), la signature de l'évêque de Saint-Claude, celle d'un secrétaire, et la date, corrigée sur 176., du 17 août 1770. L'impression du document « en blanc » permet d'envisager le fait qu'une distribution des reliques était déjà envisagée plus tôt dans la décennie. La relique elle-même se présente sous l'aspect d'un morceau de fine toile blanche (environ 5,5 cm de côté), fixé par un ruban bleu. Elle est scellée d'une authentique portant le cachet de Jean Baptiste Joseph de Méallet de Fargue, premier évêque de Saint-Claude (évêché nouvellement créé en 1742) qui dut s'imposer énergiquement auprès de ses chanoines en répétant que « la disposition des reliques est de droit commise aux évêques¹ », qui entreprit une importante campagne d'enrichissement en reliques des églises de son diocèse et y multiplia les épisodes de missions.

Les reliques du linceul de saint Claude sont rares dans le diocèse : l'une est décrite dès 1736 dans l'église d'Onoz, une autre est encore conservée dans un reliquaire, daté des années 1800, à Chapelle-Voland (Jura). Ces reliques de tissu permettent de faire lien entre la mémoire du « Saint-Suaire » de Besançon dont la vénération persiste en Franche-Comté depuis le XVI^e siècle et les reliques modernes de linceul (celui de saint Maur au village de Saint-Maur en 1873 ou du curé d'Ars).



Les églises urbaines de Saint-Claude au XVIII^e siècle, détail du plan de la ville par A. Fernique, 1890, d'après I. I. Tournier, dans Don Benoît, *Histoire de l'abbaye de Saint-Claude*, 1892, t. 2, p. 669 ©J.-M. Bonjean